

SAPEUR POMPIERS La VALLOIRE

Zone artisanale du Val d'Or 26210 Moras en Valloire



Les Sapeurs-Pompiers de la Valloire vous remercient pour les nombreux retours suite à la distribution des calendriers en mode "facteur" du fait de la pandémie du COVID.

Nous vivons une période particulière le virus et ses variants impactent le fonctionnement du centre et nous imposent des procédures plus contraignantes.

Les 40 pompiers opérationnels ont dû s'organiser pour respecter ces nouvelles contraintes, les rassemblements limités en nombre ont imposé la mise place d'exercice plus nombreux en 2020, ce sont 40 séances de formation qui ont été réalisées.

Afin d'organiser nos prochains exercices et de se confronter à des situations différentes, à des lieux différents et si comprendre comment nous pourrions intervenir en cas de problème vous intéresse, nous pouvons programmer un exercice à vos côtés. Rapprochez-vous d'un pompier du centre et après visite, nous définirons un thème qui permettra à chaque partie d'identifier les points particuliers et les actions à mettre en œuvre pour que le cas échéant nous ayons une approche opérationnelle adaptée.

Les Sapeurs-Pompiers sont reconnus pour faire face à toutes les situations, ils bénéficient des autorisations pour former les premiers intervenants en secourisme :

- PSC1- premier diplôme de secourisme accessible à tous (formation de 7 h),
- SST - sauveteur secouriste du travail : adaptée aux entreprises et aux risques des activités du domaine professionnel – ce cursus oblige une mise à niveau périodique (7h tous les 2 ans)

L'effectif est composé de 5 formateurs PSC et 2 formateurs SST

Les extincteurs sont accessibles en tout lieu, leur mise en œuvre sur un feu naissant peut suffire à enrayer la propagation, le développement et limité les conséquences, nous vous proposons des actions de formation qui vous permettrons de connaître les différents appareils, leurs possibilités, leurs limites et leurs efficacités tout en comprenant les mécanismes de la combustion et le développement d'un incendie.

En 2020, 2 JSP ont intégré l'effectif, un recrutement par mutation d'un pompier de l'Isère est en cours.

Les engins incendie ont profité d'un entretien complet pour la partie hydraulique, le moteur du VSAV a lui été remplacé.

Nous avons été dotés d'un VTP (minibus) qui permet de transporter 8 personnes avec 1 SP conducteur : ce véhicule permet l'engagement sur différentes opérations qui nécessitent le déplacement de personnes (évacuation pour mise en sécurité - inondation ...). Ce véhicule permettra également le déplacement de JSP sur les sites sportifs et d'exercice.

En 2021, une étude est en cours pour une restructuration du bâtiment concernant l'agrandissement du vestiaire du personnel féminin et la création de locaux dédiés aux activités des JSP.

Actuellement, 1/3 de l'effectif du centre est issu de l'école JSP Rhône Valloire.












Depuis sa création en 2002, ce sont 120 jeunes qui ont participé à la formation JSP, 100 ont obtenu le brevet qui valide la formation et 90 qui ont intégré un centre de secours en Drôme.

Cette année, 40 jeunes, divisés en 4 groupes suivent ce cursus de formation de 4 années.



Malgré un effectif de 40 Sapeurs-Pompiers, nous sommes en sous effectifs avec des difficultés en journée pour réunir toutes les compétences requises et participer à toutes les opérations.

N'hésitez pas, rejoignez-nous !

CHEFFERIE					
					
Chef de centre Franck VALLENTIN		Adjoint chef de centre Laurent COUX		Officier chef de groupe Jean Luc VALLET	
SOUS OFFICIER CHEF D'EQUIPE et ADJOINT					
					
	BARTOLO Jérémy	BRENIER Yann	COREARD Loïc	DURY Kévin	
					
	FERRANTE Ludovic	MAGNIAT Sébastien	MEDALIN Jean Philippe	MIACHON Joris	






























Pour l'année 2020 nous totalisons 343 opérations de secours et 40 séances de formations de maintien et de perfectionnement des acquis.

Chaque Sapeur-Pompier se doit de valider 35 h de formation par ans, ces formations sont organisées au sein du centre, elles se déroulent les week-end ou en soirée.

4 équipes de garde sont programmées au travers d'un logiciel d'alerte (SIO) et sont déclenchées préférentiellement les nuits entre 20 h et 5 h et le week-end (du vendredi 20h au lundi 5h).

En dehors de ces gardes non postées chacun programme ses disponibilités.

SAPEURS et CAPORAUX

 ALLEGRE Marie	 BARRE Antoine	 BAUDURET Nicolas	 BOIS Augustine	 BOIS Eugénie	 BOUDIN David
 COTTONNET Marlène	 FAUST Gahitan	 FAZIOLI Giulia	 GODO Sophie	 GUIBERT Pascal	 LANGLAIS Bastien
 LAPIETRA Enzo	 MATIGNIAN Melvine	 MATIGNIAN Pierre	 MAZZILI Carine	 MIACHON Alexandre	 MILLARD Steeve
 PAGNIER Mélaïne	 RENAUD Alexis	 RENAUD Nicolas	 STRAGIER LEVIEUX Rebecca	 TANFANI Julie	 TCHOKOUAO TIENCHE Frédéric
 THENOT David	 THIBAUT Raphael	 VALLET Jérémy	 VEYRON DIT CASSOLE Stéphane	 WARIN Sandrine	

Nous recrutons des personnes qui peuvent être disponibles en heures ouvrables, entre 5 h et 20 h, titulaire du permis de conduire voiture et/ou poids lourds.






Un premier contact permettra de vous présenter le fonctionnement du centre et un guide de pré-engagement vous sera remis, votre médecin traitant doit valider votre capacité à pouvoir réaliser des tests physiques que vous réaliserez au centre, vous fournissez une attestation de natation de 50 m. Un dossier administratif à compléter vous est remis.

Votre candidature est soumise au Comité de Centre qui émet un avis favorable.

Vous réalisez une visite médicale auprès d'un médecin Sapeur-Pompier.

Votre engagement est validé, vous recevez une dotation habillement et début des formations. A l'issue de chaque stage validé une compétence opérationnelle vous sera attribuée, vous permettant de participer aux interventions.

Les ENGINES

<p>CCF : Camion-Citerne Feu de forêt Equipage : 1 Chef d'agrès 1 Conducteur 2 Equipiers</p> 	<p>VLHR : Véhicule de Liaison Hors Route Equipage : 1 Chef d'agrès 1 Conducteur</p> 
<p>FPT : Fourgon Pompe Tonne Equipage : 1 Chef d'agrès 1 Conducteur 4 Equipiers qui forment 2 Binômes</p> 	<p>VTP : Véhicule de Transport de Personnel 1 Conducteur</p> 
<p>VSAB : Véhicule de Secours et d'Assistance aux Blessés</p> <p>1 Chef d'agrès 1 Conducteur 1 Equipier</p>	

LA FORMATION

Chacun dispose d'un environnement numérique avec un accès à l'intranet du SDIS 26, d'un compte Office et d'une connexion à une plateforme de formation à distance.

Dès l'inscription à une formation, une FOAD (formation ouverte à distance) commence par la prise en compte des connaissances liées aux domaines en accédant à une bibliothèque :

- SUAP : Secours Urgence Assistance Personne
- INC : Incendie
- DIV : Opération diverse, elle s'effectue en se connectant à un compte personnel.

Tous les chapitres abordés sont soumis à un QUIZZ qui permet d'obtenir des Badges, les stagiaires sont mis en relation avec un responsable pédagogique qui suit la progression et préconise des actions d'apprentissages en centre avec les correspondants locaux.

Le stagiaire participe ensuite à des actions en présentiel délocalisé ou plusieurs stagiaires sont réunis pour des mises en situation afin de valider les compétences opérationnelles.

Pour le tronc commun et la validation des compétences pour les opérations courantes, les recrues doivent effectuer 4 modules sur 3 ans maximum, chaque module validé permet d'obtenir une compétence opérationnelle qui permet la participation aux interventions.

En 2020 nous totalisons 238 interventions pour l'assistance aux personnes, 19 accidents sur la voie publique, 28 Incendie et 29 opérations diverses (assistance aux animaux, chute d'arbre, dégât des eaux ...)